



25 JUL 2011

0001

Communiqué

Suite à la décision en date du 05 juillet 2011 de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, relative à la nomination de la Commission Provisoire Chargée de la Gestion de la Fédération Royale Marocaine des Echecs (FRME) ;

Le Président et les membres de ladite commission provisoire invitent toutes les associations désireuses de contribuer à la promotion, la vulgarisation et le décollage des échecs au niveau national, dans un environnement sain et favorable, à formuler leur entière vœux et disponibilité à participer aux différents travaux du chantier de réformes entrepris par la commission désignée à cette fin.

Aussi, Messieurs les Présidents des associations des échecs sont tenus de présenter au Secrétariat permanent de la commission précitée sis au siège de la FRME, porte n° 9 du complexe sportif Mohamed V, leurs nouveaux dossiers d'adhésion au titre de la saison sportive 2011/2012, comprenant :

- Une copie signée et cachetée du statut de l'association ;
- Copie du procès verbal de la dernière Assemblée Générale (2010/2011) ;
- Copie signée et cachetée de la liste des membres ;
- Copie du récépissé de dépôt auprès des autorités locales ;

Ces documents doivent parvenir au plus tard le 25 septembre 2011.

Par la même occasion, il vous est demandé de proposer, avant le début du mois d'Août 2011, un représentant de votre association pour les commissions suivantes :

- Statut et Règlements ;
- Sportive et de compétition.

Signé : le Secrétaire Général

Hassan KENSAS

